



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

Plusieurs collègues ont été menacés par l'administration du fait de diverses accusations.

Sur la base des pièces trouvées dans leur dossier administratif, nous avons pu démontrer que ces accusations ne reposaient sur rien ou qu'elles étaient mensongères et prendre les bonnes dispositions permettant d'éviter qu'ils ne soient injustement sanctionnés.

Ci-dessous des extraits de la lettre du SNUDI FO à la DASEN à propos d'un **exemple récent.**

Une délégation du syndicat avait été reçue à laquelle il a été dit que la DASEN était pour « l'apaisement » !

Objet : l'arrêté du adressé par courrier
recommandé à madame le juillet

Madame la Directrice académique,

Madame nous a fait parvenir le double de
[votre courrier du ...]

Contrairement aux assurances données [...] à la
délégation de notre syndicat [...], les engagements
pour une solution « d'apaisement » ne sont pas
honorés, bien au contraire.

L'ensemble des considérants de votre arrêté marque
une volonté de ne prendre en compte aucun des
courriers et aucune des explications que madame
..... vous a fournis.

Pourtant, [...], elle a rédigé le dernier document dont
vous avez été destinataire à la demande du DRH et de
l'IEN adjointe [...], et ce document, très précis,
démontre la fabrication du dossier à charge contre
notre collègue par quelques personnes [sous
influence], ce qui a motivé la demande de protection
fonctionnelle de madame ... ; pourtant, monsieur le
DRH et madame l'IEN adjointe, qui vous
représentaient officiellement [...], ont pris
explicitement en considération au cours de l'entretien
les nombreux éléments fournis par madame ... [...]

Concernant l'obligation désormais faite à madame ...
de « *se conformer étroitement au respect des
instructions de son supérieur hiérarchique* », nous n'en
comprendons ni le véritable objet, ni la mention au sein
des considérants, et nous interrogeons quant à ses
motivations.

A propos de rapports hiérarchiques, nous vous
rappelons que madame ... a régulièrement informé et
fait appel à son IEN [...] en signalant plusieurs élèves
en grandes difficultés sans que ces signalements
n'aboutissent aux aides demandées.

Madame la Directrice académique, nous tenons
solennellement à vous inviter à considérer avec
attention tous les éléments [...]. Réglementation non
respectée, erreurs et omissions dans un compte rendu
d'entretien, affirmations fausses réitérées,
requalification ou aggravation des accusations
existantes, ajouts de charges imaginaires... ont été
commis à tous les niveaux hiérarchiques. [...] pour finir
la remise en cause des propos tenus par vos
représentants à la délégation de notre syndicat ...

Nous rappelons que madame est une enseignante
au professionnalisme reconnu, que ses rapports
d'inspection confirment, et qu'elle entretient des
relations d'excellentes qualités avec ses élèves
comme avec leurs parents. [...] l'immense majorité
des parents de ses élèves a tenu à lui manifester son
soutien, notamment par écrit – leurs lettres ayant été
envoyées directement ou remises par madame à
l'IEN.

[...]

Le portrait de madame ... qui se dégage à la lecture de
[votre courrier] est donc en totale opposition avec la
réalité, celle-ci étant de notoriété publique.

Cela aussi mérite réflexion.

Madame la Directrice académique, nous espérons que
ce courrier non seulement aura retenu toute votre
attention, mais également que vous saurez tirer
toutes les conclusions après sa lecture.